

ON S'ABONNE :
 A Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :

Un an 46 fr.
 Six mois 9 fr.
 Trois mois 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES,

25 centimes la ligne

RÉCLAMES,

50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

AVIS IMPORTANT

SERVICE DES POSTES.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
18	Jeu	s. Camille de L.	St-Caprais.	☉ N. L. le 8, à 2 h. 21' du matin.
19	Vend	s. Vincent de P.	Duravel.	☽ P. Q. le 15 à 2 h. 73' du matin.
20	Sam	s. Jérôme Ém.	Mauroux, Salviac.	☉ P. L. le 22, à 0 h. 15' du matin.
				☽ D. Q. le 29, à 8 h. 1' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a
 droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou
 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12
 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements sont reçus à Paris, chez MM. HAVAS,
 3, rue J.-J. Rousseau. — LAFFITTE, BULLIER, et C^e,
 rue de la Banque, n° 3.

L'abonnement se paie d'avance.

HEURE DE LÈVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon)	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Castelnau-Montriat	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenne, l'Aveyron)	
	Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque (Cazals, St-Géry)	6 h. 30 m. du s.

Cahors, 13 Juillet 1861.

La politique semble chômer. Les nouvelles
 sont rares. L'Italie seule occupe toujours l'atten-
 tion ; malgré la dépêche que nous publions plus
 bas, et qui annonce le retour du calme, les pro-
 vinces méridionales n'en sont pas moins violem-
 ment agitées. Le roi Victor-Emmanuel paraît
 peu soucieux d'aller s'installer à Naples, avec sa
 cour. Sa présence pourtant, surtout dans les
 circonstances actuelles, pourrait exercer une sa-
 lutaire influence sur les esprits napolitains.

Les différends de la Hongrie et de l'Autriche
 sont tout à coup entrés dans une phase pacifique.
 La nouvelle Adresse est de nature à ménager la
 juste susceptibilité de l'empereur François-Joseph.
 Par prudence il devrait se déclarer satisfait de
 cette concession des Hongrois. Mais la question
 est toujours pendante. C'est un simple incident
 vidé ; à chaque instant en surgiront de nouveaux.
 L'attitude de la Chambre de Pesth a été dans
 ces derniers temps trop significative, pour que
 l'Empereur puisse l'oublier. C'est à lui d'agir avec
 sagesse

Les événements de Loja (Espagne) avaient
 une importance beaucoup plus grande que celle
 qu'on leur a d'abord donnée. Les rebelles étaient
 au nombre de 7,000 et tous bien armés. Ils s'é-
 taient emparés de Loja, ville dont la popula-
 tion s'élève environ à 15,000 habitants. Au
 dernier moment leur audace a failli, en voyant
 que l'assaut allait être donné à la ville, par les
 troupes de la Reine ; ils se sont enfuis. Leur
 chef a été pris ; c'est un vétérinaire de profession ;
 il n'était sans doute que le bras ; la tête devait
 être plus haut. Le gouvernement espagnol s'en-
 toure de renseignements, pour remonter jusqu'à
 la source directe de ce mouvement, qui a causé
 une assez vive émotion en Espagne. La loi mar-
 tiale sera, dit-on, rigoureusement appliquée aux
 rebelles.
 Les premiers actes du sultan Abdul-Azis dé-

notent de la part du nouveau monarque une
 activité sans bornes. Il visite tout, voulant tout
 voir de ses propres yeux. Le harem impérial a
 été congédié. Abdul-Azis n'a qu'une seule femme.
 La liste civile des sultans était, sous ses prédé-
 cesseurs, de soixante-dix millions de piastres ; il
 l'a réduite à sept. Il prêche l'économie et en
 donne l'exemple. Quoiqu'il advienne, ce n'en est
 pas moins un spectacle intéressant, que celui de
 ce jeune souverain, luttant corps à corps avec le
 mal qui dévore son empire, et tentant courageu-
 sement la régénération et la résurrection de ce
 cadavre, où ne se sentait plus qu'un souffle de vie.

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Pesth, 11 juillet.

La majorité des conseillers hongrois à Vienne con-
 seille le rétablissement de l'Etat comme en 1847 ; les
 ministres allemands persistent dans la patente de
 février.

Turin, 12 juillet.

Les nouvelles de Naples arrivées dans la soirée
 sont rassurantes. La Gazette de Turin dit que les
 républicains exagérés cherchaient à déterminer Garibaldi
 à faire une expédition contre Rome.

Londres, 12 juillet.

L'agence Reuter publie les nouvelles suivantes, en
 date de New-York, du 29 juin :

La police de New-York a saisi une pétition des
 marchands demandant la cessation des hostilités.

La Californie méridionale est sur le point de se
 joindre aux séparatistes.

L'EMPEREUR A VICHY.

La santé de Sa Majesté exigeait depuis quelque
 temps un repos nécessaire et un traitement
 spécial. Les médecins consultants, appelés à
 donner leur avis, penchèrent, dit-on, un moment

pour les eaux de Nérès ; mais, après une mûre
 délibération, ils donnèrent la préférence aux
 bains de Vichy.

L'Empereur a déjà fait deux saisons à Plom-
 bières. Il trouvera ici des eaux plus actives plus
 sérieuses. Les eaux de Vichy agissent avec une
 efficacité réelle ; elles opèrent chaque année des
 cures merveilleuses. Espérons qu'elles rendront à
 l'Empereur une santé robuste, dont il a tant
 besoin pour exercer le rude métier de souverain.
 Du reste, si le visage de Napoléon III trahit les
 fatigues inséparables des veilles, des préoccupations
 politiques et des travaux de cabinet, on voit qu'il
 n'a pas perdu sa vigoureuse constitution.

Un cabinet, ou plutôt un appartement de
 bains, a été disposé à l'établissement thermal
 pour le service de l'auguste baigneur. Les diverses
 pièces communiquent, d'un côté, avec la galerie
 extérieure de l'établissement ; de l'autre avec le
 parc. Tous les perfectionnements de l'art balnéaire
 ont été requis et mis en œuvre. Sa Majesté a pris
 son premier bain dès le lendemain de son arrivée.

On sait que l'Empereur et sa Maison sont
 installés à la villa Strauss. Elle passe désormais
 au rang de résidence impériale historique, et à ce
 titre, elle mérite une description spéciale. Elle
 est située dans la rue du Parc, au coin d'une
 nouvelle rue qui s'appellera rue de l'Empereur,
 et qui conduit à l'Allier, sur le terrain dit des
 Communaux, où se trouvent le camp des grenadiers
 de la garde et les écuries impériales.

On entre par la nouvelle rue, et l'on accède,
 au rez-de-chaussée, par un escalier à deux rampes
 orné de statues en pierre. La maison est surélevée
 sur un sous-sol en porphyre rustique qui la met à
 l'abri de l'humidité. C'est un pavillon style Louis
 XIII ; il a été construit par M. Batilliat, architecte
 à Vichy, qui, lui aussi, a l'honneur de loger une
 tête couronnée. (S. M. la reine Christine, mère
 de la reine d'Espagne, et est descendue à la maison
 Batilliat.)

Un vestibule ou galerie d'attente communique
 avec toutes les pièces du rez-de-chaussée. Le
 salon de réception est meublé d'une manière
 splendide.

Le meuble, canapé et fauteuils dorés, recouverts
 de damas vert, est du plus pur Louis XIV. Une
 table-guéridon en marbre blanc, provenant de la
 Malmaison, occupe le centre de l'appartement.

Deux bustes d'enfants en bronze grandeur natu-
 relle, et portés sur des socles en bois doré, sou-
 tiennent des girandoles. Le plafond est une toile
 de Jouvenet représentant un sujet mythologique.
 Deux tableaux ont été envoyés pour compléter
 la décoration du salon : ce sont un paysage avec
 groupe demi-grandeur, d'Angelika Kauffmann,
 et une délicieuse composition de M^{me} Vigée
 Lebrun. On remarque aussi un tableau genre
 Greuze et un portrait de la marquise de Laro-
 chejaquelin, une des héroïnes de la Vendée. Le
 salon de réception communique avec une terrasse
 à balustrade couverte d'une tente d'où l'Empereur
 a la vue du parc, et où l'on prend le café et le
 frais du soir.

La salle à manger est garnie de cinq consoles
 Louis XVI d'un très bon style et d'un admirable
 tableau de fleurs par Saint-Jean, qu'on a aussi
 fait venir de Paris. Elle communique avec un
 petit salon d'attente.

Les appartements du premier étage compren-
 nent : la chambre à coucher de l'Empereur, son
 cabinet de toilette, son cabinet de travail qui a
 aussi vue sur le parc, et les chambres des per-
 sonnes de la Maison de l'Empereur attachées plus
 particulièrement à son service.

A peine installé dans ses appartements, l'Em-
 pereur est sorti à pied, et est allé visiter le camp
 de la garde et les travaux d'endiguement de
 l'Allier. S. M. s'est ensuite promené dans le parc
 et a fait une première visite à l'établissement
 thermal.

Le soir, il y a eu dîner à la Villa. M. Baroche,
 ministre sans portefeuille, était au nombre des
 convives.

L'Empereur a pris aujourd'hui son second
 bain. S. M. déjeune au chocolat dans sa bai-
 gnoire. M. le docteur Alquié, médecin consul-
 tant de S. M. ; et inspecteur des eaux de Vichy,
 se tient dans le cabinet voisin. La foule se presse
 toujours auprès de l'illustre baigneur, et l'un
 des administrateurs proposait à S. M. de la faire
 sortir par une sortie dérobée, pour lui éviter
 l'importunité des curieux. « Ce n'est pas la peine
 a répondu l'Empereur, ils seraient trop désap-
 pointés.

L'Empereur est sorti en voiture pour faire
 visite à S. M. la reine Christine, qui vit ici très
 retirée. (Monit. du Puy-de-Dôme.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
 du 13 juillet 1861.

LA CANGE⁽¹⁾

Notre correspondant de Paris nous signalait
 dans son dernier courrier un livre ayant pour
 titre : La Cange, ou Voyage en Égypte. Nous
 en extrayons les passages suivants. Nous les
 croyons dignes d'intéresser la curiosité de nos
 lecteurs.

Les ânes du Caire sont excellents, c'est chose in-
 contestable ; mais quand on n'a pas l'habitude de
 cette monture, il faut, pour s'y maintenir en équi-
 libre, se livrer à une gymnastique des plus fatigantes.
 Les selles, du reste très-confortables, diffèrent essen-
 tiellement des selles européennes ; elles sont plates et
 très-épaisses, et vous élèvent ainsi d'un pied au-dessus
 de votre monture ; heureusement qu'en avant de la
 selle se trouve un énorme pommeau, et je vous jure
 qu'on est bien heureux de le rencontrer, pour se re-
 tenir, quand l'animal se livre à des accès d'une gaieté
 trop vive, ou qu'un avis trop piquant de son conduc-
 teur excite son courroux et lui fait par trop violem-

ment lever les pieds de derrière. Le harnais entier est
 en cuir rouge, ce qui produit le plus gracieux effet ;
 quelques brides sont en soie, et le luxe est poussé jus-
 qu'à les orner d'éfilés d'or ; l'étrier est chose à peu
 près inconnue.

Si on laissait les ânes cheminer à leur gré, ils mar-
 cheraient à un trot raisonnable ; malheureusement
 les âniers ont la rage de les exciter, et alors ils partent
 au galop, leur pied devient moins sûr et il arrive in-
 failliblement qu'à un moment donné, monture et ca-
 valier tombent dans les bras l'un de l'autre et roulent
 dans la poussière. Ce spectacle qui chez nous ferait
 les délices des badauds et amèterait les passants, n'a
 pas même ici le privilège d'attirer l'attention, tant il
 est commun ; on se ramasse comme on peut, homme et
 bête se remettent sur leurs pieds, et l'on reprend
 sa route comme si rien n'était arrivé. Je ne jurerais
 pas pourtant que la chute ne fût pas due aux âniers
 qui prennent un malin plaisir à tâcher de vous faire
 choir, ne serait-ce que pour se venger des taloches
 qu'on leur distribue par trop généreusement. Je trou-
 vai un moyen ingénieux de parer aux traîtres des-
 seins de la race guide-âne. Ce fut d'acheter une cour-
 bache, espèce de cravache en peau d'hippopotame et
 badine habituelle des habitants du pays ; chaque fois
 que mon ânier daubait sur mon âne, malgré mes pro-
 testations énergiques, je daubais sur lui-même, à

coups de courbache, et cette correction apaisait son
 ardeur, Je recommande le moyen à ceux qui viendront
 au Caire après moi. Il m'a parfaitement réussi.

Les rues, proprement dites, sont rares au Caire,
 mais en revanche les ruelles, y sont nombreuses. En
 quittant la place El-Esbekieh, on passe devant le pa-
 lais consulaire de France, puis, par un double cou-
 de, on arrive dans la rue Franque, le Mousky, la
 seule belle rue de la ville. Cette rue est assez large pour
 que deux voitures puissent s'y croiser, sans trop
 s'accrocher, elle est longue et à peu près droite. De
 trottoirs, il n'en faut pas parler, et de pavés, on ne
 les connaît même pas de nom. Le sol est un amas de
 poussière qui, grâce à un arrosage perpétuel, se
 change en une boue liquide dans laquelle vous enfon-
 cez mollement.

Les maisons sont toutes bâties à un seul étage : des
 poutres, jetées d'un toit à l'autre, des deux côtés de
 la rue, supportent des nattes, en palmier, ou des lam-
 beaux de toile, qui protègent la rue contre les ardeurs
 du soleil et y font régner une fraîcheur délicieuse.

La circulation est énorme dans cette rue : il n'existe,
 ni à Paris, ni à Londres, un espace aussi resserré, où
 il circule autant de monde ; de ma vie je n'ai vu specta-
 cle plus gai, plus animé, plus pittoresque ; de chaque
 côté sont des boutiques tenues par des Européens, en
 général par des Français ou des Italiens : là se trou-

vent pêle-mêle marchands de cigares et perruquiers,
 modistes et marchands de conserves, horlogers et
 marchands de joujoux, cordonniers et marchands de
 fruits confits, tailleurs et fabricants de faux toupets...
 on y trouve enfin toute chose jusqu'à des clysoirs...
 que l'Égyptien prend gravement pour des tuyaux de
 narguileh ! Là, chacun fait tranquillement ses affaires,
 assis sur une chaise au devant de sa boutique, les bras
 croisés et fumant, qui son cigare et qui sa pipe turque.
 Au milieu de la rue circulent des chameaux au long
 cou qui vous regardent du haut de leur grandeur ;
 ils marchent lentement, à la file les uns des autres,
 grognant et ruminant, comme des pédagogues en co-
 lère. Leur chargement, de balles de coton ou de pier-
 res, mal attaché par des cordes pourries, menace le
 passant. Quelques-uns portent, fixées de chaque côté
 du bât, deux grandes outres pleines d'eau, qui bavent
 de toutes parts et arrosent le public d'une manière
 fort désagréable. Mais, gare à vous, un coureur, ar-
 mée de sa baguette, vous repousse vivement : place !...
 place ! aux voitures qui, sans se soucier de la foule,
 marchent toujours grand train. Aussi le coureur est-il
 indispensable pour faire ranger le monde et prévenir
 les accidents. Dans ces voitures trônent de gros pa-
 chas ou quelques femmes de harem, se rendant au
 bain, ou faisant des visites. Les cris de ouah (gare)
 retentissent de tous côtés ! Des portefaix, ruisselants

(1) En vente, à Cahors, chez M. Calmette, libraire.

Cahors, le 10 juillet 1861.

Monsieur le Rédacteur,

Les journaux ont annoncé dernièrement que S. M. l'Empereur avait visité les campagnes de la Bourgogne, où se trouvait *Alésia*, cet oppidum fameux, dont les commentaires du grand général romain ont immortalisé le nom. Chacun le sait, Sa Majesté trouve encore la force, au milieu des graves préoccupations de la politique, d'employer ses loisirs à une histoire de César.

Les savants ont flotté jusqu'ici dans l'indécision sur le lieu précis où ce siège mémorable a été accompli, et l'historien auguste, dont chacun attend l'œuvre avec une si légitime impatience, après avoir fait pratiquer des fouilles aux endroits présumés par lui devoir être le théâtre de l'action, a voulu, personnellement, rapprocher le texte de la topographie des lieux. Il est résulté même, de cette expérience pratique, que les présomptions se sont changées en certitude : le site exploré, mis en parallèle de celui qui est décrit dans les commentaires, est avec lui dans une concordance parfaite. Le monde éclairé sera charmé d'une découverte qui, au milieu des données jusqu'à ce jour obscures et incertaines, fixe désormais, d'une façon pertinente, un événement d'histoire aussi intéressant pour le pays.

Mais il est un autre point, — point identique, — non moins vague et non moins curieux à déterminer. Il fait aussi l'objet de détails dans les commentaires, ou plutôt dans Hirtius, collaborateur de César, et tous les auteurs modernes ont hésité à l'appliquer sur la carte des Gaules : vous l'avez nommé, c'est *Uxellodunum*, le dernier oppidum célèbre où les Gaulois, commandés par Lucétius et Drappès, osèrent résister à César. — Je le répète, il serait difficile de dire les efforts tentés par les auteurs anciens et modernes pour désigner les lieux réels où fut située cette redoutable place forte ; on peut ajouter qu'après les recherches les plus minutieuses et les dissertations les plus habiles, à propos d'un siège d'ailleurs décrit en détail par l'historien contemporain, il est résulté une confusion extrême sur ce sujet. Les autorités les plus compétentes se divisent. Les uns, — Champollion est de ce nombre, — arrêtent leurs idées sur Capdenac, site presque encaissé par la rivière du Lot et si bien fortifié par la nature qu'il paraît inexpugnable ; mais d'autres croient pouvoir affirmer que les termes des Commentaires s'appliquent, avec un égal crédit, au *Puy-d'Issou*, position forte sur les rivages de la Dordogne, et surtout à *Luzech*, autre place forte, baignée deux fois par le Lot, en aval de Cahors. Fatale destinée des choses humaines ! Quels cataclysmes ont dû se produire pour qu'il faille, après quelques siècles et dans une province des plus rétrécies du grand pays de Gaule, hésiter à trouver l'emplacement d'une cité formidable, dont la prise a entraîné la soumission définitive d'un immense empire !

Cependant de quel charme pour l'historien et le savant serait le fait de déterminer assurément ce site fameux ! L'empereur Napoléon l'a compris ; aussi n'a-t-il point négligé d'ordonner des recherches. Il est résulté des dernières observations auxquelles ces nouvelles études ont donné lieu, que l'option a été faite en faveur de *Luzech* : ce serait à *Luzech* qu'il faut assigner la place de l'illustre oppidum gaulois, au pied duquel nos aïeux ont vaillamment combattu pour l'indépendance de notre pays, mais où le vainqueur sut, par ruse autant que par force, mettre une fin dernière à la résistance opiniâtre des Gaulois contre la domination romaine. Hélas ! qui sait si demain, un auteur nouveau, autorisé par de nouvelles découvertes et de nouvelles supputations, appuyé sur une interprétation différente d'un texte, ne viendra point renverser nos illusions et modifier cet arrêt ?

D'un autre côté, les journaux ont annoncé la venue de Sa Majesté l'Empereur dans le pays de Bourbonnais, à Vichy : ils parlent tous d'une visite officielle

de sa Majesté l'Empereur dans le pays d'Auvergne. — Désormais, le moment serait peut-être opportun pour formuler des vœux auprès de Sa Majesté, afin qu'elle daignât visiter des lieux qui l'intéresseraient particulièrement, une province perdue, dont les habitants modestes seraient si heureux de manifester à leur souverain : dévouement pour sa personne, enthousiasme pour son génie renouvrateur !

L'Empereur n'est jamais venu visiter nos contrées ; mais que les esprits superficiels ou injustes se gardent d'une mauvaise pensée. Le motif n'en était point que notre pays est peu important ou bien qu'il ne possède pas un de ces grands centres de population dont l'esprit inquiet et remuant appelle l'attention et la sollicitude constante du maître. — Non, sans doute. « Pauvres hères, que nous sommes ! — ont pu imaginer quelques pessimistes : — pourquoi nous plaindriions-nous ? Notre pauvre ville était autrefois trop considérable pour n'être point aujourd'hui méprisée !... C'est le privilège des choses célèbres de tomber dans la caducité et le néant ! » — Non. — Le chef actuel de l'Etat n'est point un homme ordinaire ; il n'est pas un historien banal ; il n'est point un souverain comme un autre. Les sentiments de l'Empereur, comme homme, sont assez connus : ils sont d'une nature généreuse et élevée ; nul ne croira qu'il pût céder à des pensées basses et mesquines. Il est homme sans doute ; mais cet homme est transporté dans des régions telles, qu'il n'est plus accessible aux misérables passions mondaines. — Il est historien plus consciencieux et plus convaincu qu'un autre peut-être, car il désire sincèrement instruire son pays : il sait à l'avance qu'elle vérité et quelle vraisemblance doit prévenir les passions diverses que fera jaillir la lecture d'un ouvrage émané de sa plume. — Il n'est pas un souverain comme un autre, dirons-nous enfin, car l'empereur Napoléon, a été, dès l'origine, sujet, simple citoyen, citoyen éprouvé par l'amertume de l'exil, instruit par l'école du malheur ; — il est donc exempt, de fierté et d'orgueil, apanage trop ordinaire des princes nés sur les marches du trône : il n'ignore pas que tous ses sujets, faibles ou puissants, voisins ou éloignés, sont ses frères et les enfants d'une même patrie. — En conséquence, et à ces divers titres, nous n'hésiterons point à manifester des vœux ardents pour l'accomplissement d'un projet, intéressant pour Sa Majesté, flatteur pour notre cité ; et vous, organe de l'opinion publique, vous ne redouterez point de vous faire l'interprète d'un désir dont l'initiative vous honorerait et dont la solidarité est acceptée à l'avance par une population si dévouée à l'ordre, si sympathique à la dynastie impériale.

Apprenez à être fier de votre pays, oserai-je dire à mes concitoyens ; car si l'œuvre du temps peut toujours faire naître de sérieuses réflexions, votre passé peut fournir matière à de graves enseignements. Nulle contrée, peut-être, en France, ne peut offrir l'exemple de plus de vicissitudes et ne pourrait permettre, à meilleur droit, d'évoquer le triste et sombre souvenir d'une douloureuse décadence. Certes, vous n'aurez point la vanité de croire que votre pays ait joué un rôle nécessaire dans le monde, que la ville des *Cadurci* aujourd'hui si infime, ait eu un déclin funeste, retentissant, à l'égal des grandes cités de l'ancienne histoire. Eh ! qu'importe les proportions ! qu'importe les dimensions d'un théâtre ou la taille des personnages ! La moralité n'est-elle pas la même ? Pour le botaniste, un simple aulant de prix que le cèdre aux immenses rameaux ; pour le géologue, l'atome le plus informe a autant de valeur qu'une pierre précieuse ; pour l'anatomiste, le plus léger insecte offre autant d'intérêt que le corps humain ; pour l'astronome, l'étoile de la plus petite grandeur est un objet aussi grave que l'astre le plus radieux. De même pour le philosophe, la fatale loi qui fait déchoir une ville du point culminant où la renommée l'a placée, aussi bien que la destinée

d'un empire en dissolution peut devenir le sujet d'utiles et profondes méditations. — Or, quoi de plus triste à songer que la décadence des États ! Quels pensers surgissent au seul mot de Ninive, dont on explore les ruines, retrouvées depuis vingt ans au plus ! de Tyr, cette ville florissante ! d'Alexandrie, la ville des érudits ! d'Athènes, cette grande ville des sciences et des arts, aujourd'hui, misérable ville de vingt mille habitants ! de Rome, elle-même, la ville éternelle, la ville superbe aux sept collines, maîtresse de l'univers, cette ville qui, selon Vopiscus, avait, sous Dioclétien, des murailles d'un circuit de cinquante milles, et, selon Vossius, plus de deux millions d'habitants ; plusieurs fois détruite et réédifiée !... La Rome nouvelle compte une population d'environ deux cent mille âmes ! — Que signifient en un mot ces monuments gigantesques, cyclopéens, de l'Égypte et de la Grèce, informés débris couverts de la rouille du temps !

Mais trêve aux digressions et disons que si l'Empereur daignait visiter nos contrées, aujourd'hui silencieuses, il pourrait se convaincre, une fois de plus, de l'instabilité des choses humaines. — Nul ne peut traverser ce pays montagneux du Quercy, aux aspects quelquefois arides et sévères, d'autrefois verdoyants de pampres nouveaux, sillonné de quelques vallées limoneuses et riantes, peuplé d'ailleurs de collines pierreuses et dénudées, ondoyé d'une rivière capricieuse, aux coteaux chaperonnés de ruines féodales et de tours crénelées, sans que l'âme soit plongée dans des rêveries d'une tristesse profonde. — C'est qu'en effet un examen attentif pénètre le secret de certaines transformations, qui sont moins le fait de la nature et des ravages du temps, que le fait de l'homme et la conséquence des bouleversements sociaux. L'œil clairvoyant de l'observateur découvre rapidement que les plaines fécondes qui font l'admiration des hommes et la richesse du cultivateur, sont engraisées de la dépouille des versants voisins ; mais qu'une déclivité abrupte est frappée aujourd'hui d'une stérilité complète, pour avoir été privée d'une verdure épaissie qui faisait autrefois sa protection et sa parure. — que les ruines de ces demeures féodales, dont la couleur sombre et la silhouette, confusément projetée dans le ciel, attirent le regard du voyageur étonné, sont un témoignage manifeste d'institutions profondément enracinées ; mais que tout aussi révèle le caractère fébrile de sociétés mobiles et chancelantes, le passage destructeur de générations ardentes, les effets désastreux de civilisations décrépites.

Notre cité fut jadis une cité Romaine d'une éclatante renommée : c'était la fameuse *Divona*. Elle devait ce nom à une fontaine merveilleuse qui bouillonne au pied d'une roche qui la domine. Elle avait un cirque dont l'enceinte se dessine encore, un temple de Diane dont le portique est encore debout ; elle avait de nombreux monuments publics, ignorés de nos jours, car de tous côtés la pioche du travailleur découvre des mosaïques riches, des poteries rares,.... vestiges d'une splendeur passée ; elle avait un de ces aqueducs qui attestent la hardiesse héroïque et cette constance admirable que les Romains apportaient dans leurs travaux gigantesques : cet aqueduc conduisait aux bains du temple de Diane, par le moyen de tranchées dans les rocs ou de ponts, à l'instar de celui du Gard, les eaux d'une source distante de plus de 20 kilomètres. — De tous ces souvenirs d'un temps éloigné, quelques rares épaves, quelques ruines et puis l'oubli ! — Plus tard, les uns disent le sixième siècle, d'autres plus sûrement, je pense, du temps de Charlemagne, au commencement du neuvième siècle, la cité des *Cadurci* vit s'élever une basilique, dont les coupes hardies de la nef font encore l'admiration des archéologues. — Au commencement du quatorzième siècle, la ville de Cahors semble reprendre une nouvelle vie. Le pape Jean XXII, qui en était originaire, voulait y fixer sa résidence ; à cet effet, il y avait jeté

les fondements d'un palais : une tour de ce palais subsiste encore. Vers cette même époque, la ville fut fortifiée et enceinte de murailles bastionnées ; par lettres patentes du roi Philippe-le-Bel, il fut construit un pont surmonté de tours crénelées : ce pont est encore en bel état de conservation, et les machicoulis, qui couronnent les tours, attirent l'attention des connaisseurs. — Une Université, laquelle a joui longtemps d'une certaine notoriété, fut fondée dans son sein vers 1332. — Ce fut vraisemblablement aussi vers ce même temps (c'était le temps qui suivit les croisades, temps d'effervescence politique et d'enthousiasme religieux), que furent édifiées les formidables constructions qui échelonnaient sur un roc : une citadelle, un monastère et un temple. Ces constructions, aujourd'hui démantelées, dont la légende seule pourrait donner une idée exacte, sont encore l'objet du culte respectueux d'innombrables pèlerins : le saint lieu de *Rocamadour* est connu de tout le monde chrétien. — Et puis, le pays de Quercy tombé sous la domination anglaise, ensuite réintégré au domaine de la couronne, perdit peu à peu son prestige et son influence : sa capitale ne donna plus que de loin en loin des marques de son existence. Elle se distingua notamment par la résistance opiniâtre qu'elle opposa, en 1580, à Henri IV, venu pour l'assiéger.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas permis d'oublier les noms célèbres que cette ville, aujourd'hui humiliée, a fournis à l'Etat. Elle a donné des hommes illustres dans le clergé, les lettres et les arts ; elle a donné des hommes d'armes supérieurs. Le pape Jean XXII, le poète Clément Marot, si connu par ses pièces de vers naïves et enjouées ; Fénelon, le poétique auteur de *Télémaque*, l'ont illustrée. Elle a donné le jour à de vaillants capitaines : à Murat, au maréchal d'Istrie. Répétons enfin, avec nos contemporains, que le Quercy s'honore de compter, au nombre de ses glorieux enfants, le maréchal distingué à qui la direction du siège de Sébastopol avait été confiée, et l'homme éminent qui fut l'antagoniste de celui entre les mains duquel, récemment encore, la France, bien heureusement inspirée, a voulu remettre ses destinées futures !

Eh bien, l'Empereur sait cela : il ne méconnaît pas la gloire de vos ancêtres. Il serait sans doute venu au milieu de vous, rendre hommage à leur mémoire, s'enorgueillir avec vous des services qu'ils ont pu rendre à l'humanité ; mais il ne faut pas se dissimuler que les affaires sérieuses de l'Etat, les soucis profonds de la politique, lui imposent des devoirs supérieurs et lui interdisent souvent l'épanchement des plus ardentes aspirations de son cœur. — Mais aujourd'hui l'Empereur vient dans vos contrées, et il est à penser qu'une manifestation de l'opinion publique le déterminerait à venir dans nos murs. Appelez-le donc de toute la puissance de vos vœux ; il viendra entendre lui-même les justes doléances que votre pays, oublié, méconnu, a le droit de déposer aux pieds du détenteur de l'autorité suprême. A lui-même vous direz que votre ville deshéritée, par l'anéantissement complet de ses immunités locales, s'est vue progressivement dépouillée d'une académie, d'un corps de milice aussi flatteur pour son orgueil qu'utile au point de vue de ses intérêts matériels ; à lui-même vous ferez que, à l'exclusion de toutes les villes chefs-lieux de départements de l'empire, malgré vos plus vives instances, vous n'avez pu encore obtenir la concession d'une de ces voies de communication rapides, qui font l'honneur et la gloire de l'industrie moderne. — Vos vœux seront écoutés, car S. M. l'Empereur n'ignore point que nos besoins sont nombreux aussi ; vos charges, les mêmes que dans une autre partie de ses États, et qu'il vous doit votre part de bienveillantes faveurs. Un sage et bien intentionné souverain ne peut oublier qu'il vient au milieu des populations comme le soleil, dont les rayons vivifient les âmes amollies et réchauffent les courages abattus.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération parfaite.

A. CALMELS, adjoint au maire de Cahors.

de sueur et chargés comme des bêtes de somme, des âniers, bousculant tout le monde et frappant sur le peuple, quand il ne se dérange pas, des soldats à cheval, avec leur housses dorées et leurs pistolets à montures d'argent, des boiteux, des étiques et des paralytiques, unissant leurs gémissements aux plaintes des aveugles, enfin des enfants qui vous passent dans les jambes, voilà le spectacle que, du matin au soir, offre la rue du Mousky : les chiens, vautreés au milieu de la rue, sont les seuls êtres qu'on respecte et qu'on ne dérange pas. Là on peut voir aussi le beau sexe du pays en la personne de femmes qui, la figure voilée, chaussées de babouches jaunes, enveloppées dans une mante noire, cheminent accroupies sur des ânes et se garantissent du soleil avec des ombrelles européennes ; puis vient la populace, marchant pieds nus au milieu de la boue, puis la tribu des fonctionnaires chargés de l'arrosage : une peau de boue sur le dos, ils vous inondent les jambes, sous prétexte d'abattre la poussière : rangez-vous, voici venir des charrettes, lentement traînées par des bœufs : l'essieu crie, les roues grincent et ce bruit vous rappelle l'orchestre égyptien : des marchands d'allumettes viennent, d'autorité, vous imposer leur marchandise et la fourrent dans vos poches, au risque de vous incendier ; des Arabes vous offrent des pastèques : des drogmans et des domestiques vous arrêtent pour déployer à vos yeux leurs

certificats d'intelligence et de probité... défilez-vous de ceux-là... et veillez sur vos poches ! Les soldats traînent dans la boue leurs uniformes en lambeaux... et tout cela marche, tout cela crie, tout cela gesticule, vous pousse, vous coudoie ! Je dois cependant rendre justice au peuple, il est plein de respect pour le voyageur euro péen, son costume seul lui donne le pas sur les natifs et chacun se dérange pour le laisser passer.

Au bout de cette rue Franque, que nous venons de parcourir, se trouve le quartier musulman : l'aspect en est si en autremment bizarre et curieux : figurez-vous une suite de ruelles, enchevêtrées les unes dans les autres, sans aucune règle, sans aucune symétrie : dans la plupart de ces étroits passages la circulation serait impossible aux voitures : deux ânes chargés de ballots, peuvent à peine passer de front ; à chaque instant les jambes s'emmenchent dans celles de quelque musulman à la bedaine proéminente, qui vacille sur sa monture, comme un poussah de caoutchouc et pour suit gravement sa route en égrenant un sale chapelet.

Alexandrie ressemble à tout ce que l'on voudra, excepté à une ville, et surtout à une ville d'Orient, telle que je me l'étais représentée avant mon départ. Le costume du pays est une rare exception dans la ville ; l'habit noir y domine. Depuis une trentaine d'années la population flottante a pris un accroisse-

ment considérable. Il fut une époque, avant le règne de Mehmed-Ali, où la population ne s'élevait pas à plus de six mille âmes... elle s'accrut progressivement et monta, il y a trente ans, à quatre-vingt mille âmes, dont environ vingt mille de garnison et de marine. Aujourd'hui les Européens, Français, Anglais, Grecs et surtout Italiens, ont littéralement envahi la ville. D'après un recensement fait en 1848, la population totale, y compris les ouvriers, la garnison, etc., se montait à deux cent soixante-sept mille âmes environ. Grâce à l'influence européenne, les rues ont maintenant des noms pour les désigner, et quelques maisons s'offrent même le luxe d'un numéro.

Il n'y a pas de magasins à Alexandrie, il n'y a que des boutiques qui rivalisent de mauvais goût. Tout ce qui sort de nos maisons de confection, tout ce qui est rebut chez nos fournisseurs, tout ce que l'on comprend enfin sous le nom générique de pacotille, trouve un large débouché à Alexandrie : et quand je dis boutiques, je fais encore bien de l'honneur aux sales bazars dans lesquels se confondent, sans ordre et sans soins, les choses qui jurent le plus de se voir réunies. A côté de pots de pomnade se trouvent des fruits confits, des toupies d'Allemagne fraternisent avec des règles à calculs, des saucissons de Lyon sont suspendus en guirlande au-dessus d'un assortiment complet de vêtements émanés des magasins de la *Belle Jardinière*.

Du reste, le contenant répond au contenu, et le tout réuni est peu fait pour attirer le chaland. Dans ces échoppes, peintes en rose et en jaune et affectant, dans leur saleté, un certain air de prétention, le marchand parle toutes les langues, ou plutôt, permettez-moi le terme, il les baragouine toutes. Il vous hachera du français ou vous sifflera de l'anglais, suivant que vous avez l'œil éveillé, l'air franc et bon enfant, ou que, portant sur votre *facies* l'air froid, impertinent et glacial, il vous aura reconnu pour un joyeux fils de la France ou pour un rejeton de la race britannique : s'il y a doute, à ses yeux, il vous parlera un mauvais italien.

On fait, en ce moment, quelques tentatives pour assainir la ville, qui en a grand besoin, car jusqu'à ce jour les chiens seuls ont eu le monopole de l'enlèvement des immondices, et leur service est assez mal organisé. L'on ne peut faire dix pas sans se heurter contre la carcasse d'un âne ou la charogne d'un chameau. Un ingénieur français, M. Cordier, s'occupe de régulariser la place des Consuls, grand espace rectangulaire qui, jusqu'ici, n'était qu'une plaine de poussière ou un lac de boue, suivant les saisons. Grâce au bon goût de notre compatriote, cette place va devenir une promenade ombragée et ornée de fontaines aux eaux jaillissantes.

LOUIS PASCAL.

Chronique locale.

Le Bulletin des Lois vient de publier la loi portant fixation du budget général de 1862.

Les crédits accordés s'élèvent à 1,969,969,031
Les recettes sont évaluées à 1,974,056,025

Nous reproduisons le texte de l'article 18, qui apportera, à partir du 1^{er} janvier prochain, une amélioration depuis longtemps réclamée dans la taxe des lettres :

Art. 18. A dater du 1^{er} janvier 1862, la taxe des lettres ordinaires, circulant de bureau de poste à bureau de poste, dans l'intérieur de la France, et des lettres de même nature pour la France, pour la Corse et l'Algérie, et réciproquement, sera ainsi fixée :

Jusqu'à 10 grammes inclusivement	Lettres affranchies	» 20
	Lettres non affranchies	» 30
Au-dessus de 10 gr. et jusqu'à 20 grammes inclusivement	Lettres affranchies	» 40
	Lettres non affranchies	» 60
Au-dessus de 20 grammes jusqu'à 100 grammes inclusivement	Lettres affranchies	» 80
	Lettres non affranchies	» 120

Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante :

Paris, le 27 juin 1861.

Monsieur le préfet, plusieurs de vos collègues ont appelé mon attention sur les avantages que présenteraient des communications personnelles et orales entre les préfets des divers départements qui sont liés les uns aux autres par la similitude des intérêts et des habitudes. Ces conférences, renouvelées périodiquement et dont le caractère serait purement administratif, auraient un double but : elles permettraient aux préfets d'étudier en commun et de préparer, d'après des vues d'ensemble, les mesures d'utilité publique dont l'exécution importe également à leurs départements respectifs. D'un autre côté, elles constitueraient une sorte d'enquête qui servirait à faire connaître au gouvernement les besoins collectifs de chaque région et qui aiderait à la réalisation des grandes pensées de l'Empereur sur tout ce qui touche au développement de la richesse et de l'activité nationales.

Ces idées m'ont paru dignes d'être prises en considération, et j'ai décidé que, plusieurs fois chaque année, et notamment avant la session des conseils généraux, les préfets des départements limitrophes seraient appelés à se réunir. J'ai arrêté également que les observations échangées entre eux seront consignées dans des procès-verbaux dont une copie devra être adressée au ministère de l'intérieur. Vous serez ultérieurement informé de l'époque de ces conférences et des villes où elles auront lieu.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la souscription ouverte, dans nos bureaux, en faveur des incendiés de Pradines a atteint le but proposé. De nombreuses et charitables personnes, auxquelles nous nous faisons un véritable plaisir d'exprimer ici nos remerciements, ont répondu à notre appel et à la bienveillante et généreuse initiative de M. Lagarrigue, maire de Pradines. Le chiffre de la souscription atteint déjà 720 francs ; nous ne doutons pas qu'il ne s'élève encore plus haut.

L'accident survenu ces jours-ci, sur la ligne d'Orléans, et qui avait motivé la dépêche publiée dans notre dernier numéro, annonçant un retard de quelques heures dans l'arrivée du courrier de Paris, avait semé quelque inquiétude dans notre ville. Nous pouvons complètement rassurer les personnes, dont les parents ou amis étaient en ce moment en voyage. L'accident en question a été insignifiant. Le train express, parti de Paris le 9 au soir (mardi), a déraillé dans une courbe, près d'Amboise ; le déraillement a eu lieu à la suite du bris d'un essieu de la locomotive. Mais on n'a eu à déplorer aucun autre malheur. La voie est restée naturellement encombrée et ce n'est que bien après minuit que le train express a pu continuer sa route. Mais, nous le répétons, les voyageurs n'ont éprouvé d'autre désagrément que celui d'une légère secousse et celui d'un campement forcé en plein champ, à la belle étoile.

La population de la ville de Gourdon, d'après le recensement de cette année, est de 5,099 âmes. Elle était, en 1856, de 5,070

Il en résulte une augmentation de 29

Le 8 de ce mois, vers les 11 heures du soir, un violent incendie a éclaté dans une grange, couverte partie en chaume, partie en ardoises, appartenant à M. Sérager (Antoine) et située

au lieu de la Sudrie, commune de Cazillac.

Une grande quantité de fourrage que contenait cette grange, donna à l'incendie une telle activité qu'en peu d'instants tout secours devint inutile ; c'est à peine seulement si on eut le temps de soustraire aux flammes une paire de bœufs. Un autre de ces animaux, avec un cheval, fut consumé.

Ce bâtiment était assuré à la Paternelle pour 3,000 francs, et on évalue les pertes à 6,000 francs environ.

Pendant cet incendie, M^{me} Sérager aperçut un individu occupé, dans la maison d'habitation de la famille, située à quelques mètres de la grange, à enlever du linge d'une armoire. Tout en lui témoignant sa surprise de ce qu'il avait ouvert cette armoire, dont elle avait la clé dans sa poche, elle lui arracha ce linge ; l'individu disparut sans rien répondre. Plus tard on remarqua que le crochet intérieur qui retenait les portes de ce meuble avait été forcé.

M. Sérager avait, depuis peu de jours, reçu une dizaine de mille francs de la compagnie du chemin de fer. On le savait dans le voisinage ; et on pourrait supposer, que, pour arriver à soustraire cette somme, une main criminelle ait allumé l'incendie. — La Justice informe.

On nous écrit de St.-Céré : Un accident déplorable vient d'avoir lieu à une filature de notre localité. Une femme, en voulant ramasser quelques débris de laine, s'est imprudemment approchée d'une machine en mouvement. Saisie par l'arbre de rotation, elle a eu une partie de la figure littéralement broyée. Quand on est accouru à ses cris, on n'a trouvé qu'un cadavre.

Voici une petite statistique locale aussi intéressante qu'exacte :

Il entre à Cahors, du 30 avril au 31 juillet, venant du Causse du Lot, 30,000 fromages environ par semaine soit, pendant cette période	420,000
Durant le reste de l'année, il en entre environ	210,000
	630,000
Il part en outre du Causse pour d'autres destinations une quantité au moins égale, soit	630,000
	1,260,000
Admettons que la consommation du pays de production soit de	240,000
Total de la production des fromages	1,500,000

La moyenne du prix d'achat, chez les propriétaires est de 4 fr. 50 c. à 5 fr. le 100. En prenant pour prix réel celui de 4 fr. 50 c., la production du fromage de Rocamadour serait, sur 1,500,000 de fr..... 67,500

Ce produit est principalement obtenu dans la partie ouest du canton de Gramat.

MAIRIE DE CAHORS.

Adjudication des matériaux de démolition de la halle aux grains.

Le public est prévenu que le 23 juillet courant, jour de mardi, à midi précis, il sera procédé, dans la salle des Actes publics de l'Hôtel-de-Ville, par le Maire, assisté de deux membres de la Commission municipale et du Receveur communal, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, des Matériaux provenant de la démolition de la halle aux grains.

La mise à prix, en sus de la démolition qui doit être opérée par l'adjudicataire, demeure fixée à 1,300 f

Le tout en sus des frais d'affiches, timbre, enregistrement, etc.

Le cahier des charges, contenant les conditions imposées à l'adjudicataire, est déposé au secrétariat de la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures du soir.

En l'Hôtel-de-Ville, le 13 juillet 1861.
Le Maire, CAVIOLE.

Le mardi, 6 août prochain, à deux heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'Hôtel de la Préfecture, par M. le Préfet du Lot, assisté du Conseil de Préfecture, en présence de M. l'Ingénieur en chef du département, à l'adjudication, au rabais et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour le rechargement des routes impériales nos 122 et 140.

Les travaux, divisés en deux lots, sont évalués par aperçu de la manière suivante, savoir :

1^{er} Lot. — Route impériale n° 122, entre la limite de l'Aveyron et celle du Cantal..... 63,000 fr y compris une somme à valoir de 8,430 f. 05 c. pour dépenses imprévues, cylindrage, etc., etc.

2^e Lot. — Route impériale n° 140, entre Figeac et la limite de la Corrèze..... 133,000 fr y compris une somme à valoir de 19,859 fr. 45 c. pour dépenses imprévues, cylindrage, etc., etc.

Le cautionnement est fixé, pour le premier lot, à 4,800 fr. et pour le deuxième lot à 3,770 fr.

Chaque lot fera l'objet d'une adjudication particulière et sera soumissionné séparément.

Pour la Chronique locale : LAYTOU.

Départements.

Tarn. — Lundi dernier, vers six heures du soir, un violent orage a éclaté sur la vallée du Tarn ; l'eau est tombée à torrents ; deux jours avant, un autre orage accompagné de grêle a frappé quelques communes, dans la partie ouest de l'arrondissement d'Albi, venant grossir ainsi la liste déjà si longue des localités ravagées. (Journal du Tarn.)

Tarn. — Nous lisons dans l'Echo de Castres :

Un tout jeune enfant, à peine âgé de quatre ans, Auguste André, a fait une mort bien triste. A cinq heures et demie du soir, il jouait sur le boulevard du Collège, lorsque le feu prenant à son pantalon dans lequel il y avait des fusées et quelques allumettes, s'est communiqué rapidement à tous ses habits. L'enfant a bien jeté de hauts cris, mais les secours ont été trop tardifs ou au moins infructueux. Quand le feu a été éteint, on ne reconnaissait du corps de l'enfant que les pieds et la haut de la tête. Le reste ne formait déjà plus qu'une plaie affreuse. M. le docteur Sicard fut immédiatement appelé, mais tous les soins furent par lui reconnus inutiles. M. le commissaire central était présent. L'enfant a vécu jusqu'à un lendemain matin, dans des souffrances horribles.

Tarn-et-Garonne. — M. Charles de Prades, propriétaire à Montech, vient d'être nommé par S. S. Pie IX, chevalier de l'ordre pontifical de Saint Grégoire-le-Grand. (Courrier de Tarn-et-Garonne.)

Cantal. — L'Empereur a emporté à Vichy tous les documents relatifs à l'Histoire de César. Sa Majesté, qui a beaucoup travaillé à cette histoire pendant son séjour à Fontainebleau, veut, paraît-il, en terminer le premier volume avant de se rendre au camp de Châlons. C'est à ce motif qu'est généralement attribuée l'intention exprimée par l'Empereur de ne recevoir, à Vichy, aucune visite, même privée.

Le système de gouvernement adopté et suivi avec persévérance par l'Empereur ne comporte pas le loisir absolu, surtout au milieu des complications actuelles, et un fil télégraphique, installé au second étage de la villa, mettra le cabinet de l'Empereur en communication directe et instantanée avec Paris, Fontainebleau et toutes les capitales de l'Europe.

L'Empereur compte rester à Vichy jusqu'au 1^{er} août. Sa Majesté ira passer quelques jours dans la propriété de Nades, où elle sera reçue par M. de Morny. Vers le 5 août commenceront, sous les ordres de l'Empereur, les grandes manœuvres du camp de Châlons. Il se dit toujours que le roi de Prusse y assistera. (Moniteur du Cantal.)

Lot-et-Garonne. — Lundi soir, le train de sept heures venant de Bordeaux, a déraillé au-dessous du faubourg de Rouquet. Il n'y a pas eu d'accident à déplorer : les voyageurs n'ont eu d'autre inconvénient qu'un retard de deux heures environ.

Ce déraillement a été causé par la rupture de l'essieu d'un wagon de marchandises qui a été laissé à côté de la voie. (Journal de Lot-et-Garonne.)

Bouches-du-Rhône. — Les ouvriers boulangers de Marseille, au nombre de cinq cents environ, s'étaient coalisés et mis en grève et on avait craint un instant en ville de manquer du pain ; mais grâce aux mesures prises par l'autorité qui a mis de suite à la disposition des maîtres boulangers des ouvriers militaires appartenant à la garnison de Marseille et ceux des garnisons de Toulon, d'Aix, d'Arles, de Tarascon, de Nîmes et de Montpellier, qu'on a fait venir par le chemin de fer, on a pu fabriquer tout le pain nécessaire à l'alimentation publique.

Les principaux meneurs de cette coalition ont été arrêtés, et la plupart des ouvriers boulangers ont repris leurs travaux.

On dit maintenant que trois mille ouvriers menuisiers veulent à leur tour se mettre en grève, et que des meneurs cherchent à débaucher les tailleurs de pierre. (Courrier de Marseille)

Oise. — Une tentative de déraillement a été commise mercredi dernier sur la ligne de Beauvais à Creil.

Le mécanicien chargé de la direction de la machine n° 270, conduisant le train de marchandises n° 392, parti de Beauvais à sept heures dix minutes du matin, aperçut à près de trois kilomètres de la station de Hermes, et sur le territoire de Villers-Saint-Sépulchre, un long morceau de bois placé en travers de la voie et paraissant destiné à faire dérailler le

train. Il était trop tard pour arrêter ; on en fut quitte pour une forte secousse. Une fois arrivé à Hermes, il en informa M. le chef de la station qui dépêcha immédiatement un cantonnier chargé de constater l'état de la voie à l'endroit indiqué par le mécanicien. Le cantonnier y trouva en effet une grosse branche de bois de chêne, de 2 mètres 80 centimètres de longueur et de 38 centimètres de pourtour, plus deux coins dont un en partie écrasé par la roue de la locomotive, et enfin deux gros cailloux qui avaient servi à caler la branche d'arbre.

Les auteurs de cette criminelle tentative sont deux jeunes gens de 15 à 16 ans. Ils ont été arrêtés.

(ECHO DE L'OISE.)

Pour la chronique départementale, A LAYTOU

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 9 juillet.

Le Saint-Père a reçu avant-hier des lettres de l'abbé Boré, préfet apostolique à Constantinople, et de Monseigneur Di Luca, nonce à Vienne, par lesquelles il a été informé que Mgr. Sokolski, nouvel archevêque des Bulgares, converti à l'église catholique, a défectionné en se retirant à Odessa, sous la protection de la Russie. Cette nouvelle a attristé profondément le Pape. Il y a deux mois à peine qu'il avait accueilli à Rome Mgr Sokolski, à la tête de la députation des Bulgares-Unis, et qu'il le sacré lui-même, avec une grande solennité, archevêque et vicaire apostolique.

Le Pape, se croyant rétabli, renonce à partir pour Castel-Gandolfo. — Le livre de Mgr. Liverani, contre le gouvernement papal, inondé Rome. Le St.-Père s'est refusé à destituer ce prélat de ses charges ecclésiastiques avant qu'une procédure régulière n'ait démontré sa culpabilité.

Le général Zappi a publié un ordre du jour, d'après lequel les soldats ne doivent plus sortir seuls le soir. Cette mesure a été prise à la suite de diverses violences faites aux soldats du Pape par les bourgeois. L'autre soir, le capitaine Brunoni, en passant sur la place des Douze Apôtres, vit s'approcher de lui deux hommes sous le prétexte d'allumer leur cigare. Ayant vu qu'il portait la médaille de Castelfidardo, ils lui dirent : Pourquoi portez-vous cette médaille ? Et en disant cela, ils la lui arrachèrent. Le soldat fit résistance, et reçut deux coups de poignard. Une autre soldat, qui portait la même médaille, a été saisi ; mais aidé de ses camarades, il put résister et arrêter avec eux les agresseurs. (Havas)

Turin, 10 juillet.

Le syndic de Turin a reçu de Londres une lettre signée par le lord-maire et contenant la liste d'une souscription purement anglaise au monument du comte de Cavour. Parmi les souscripteurs on remarque lord Palmerston, lord John Russell et d'autres ministres, et les principaux membres de la noblesse, du clergé et du parlement, des banquiers, des officiers de l'armée et de la marine, des littérateurs et artistes. (Italia)

Naples, 8 juillet.

Le chef de bande, Chiavone, s'est avancé jusqu'à Capodi Chino, à deux kilomètres de Naples, et son audace a excité une vive fermentation dans la populace napolitaine. Chiavone, ancien sergent de la garde royale, retiré dans une petite propriété, se leva avec les insurgés des Abruzzes vers la fin du siège de Gaète. Depuis cette époque, il tient campagne avec quelques centaines d'hommes et s'intitule maintenant capitaine général de la Terre de Labour. Il donne, en cette qualité, reçu des sommes qu'il prend aux caisses publiques comme un argent qui revient, dit-il, à son roi François II. (Havas)

ESPAGNE.

Madrid, 9 Juillet.

On est enfin éclairé sur l'origine et le but de l'échauffourée de Laja. Ce mouvement, à la fois démocratique et anti-religieux, était préparé de longue main par les factieux qui, depuis quelque temps, se réunissaient dans les environs de Grenade et de Malaga. Le gouvernement était sur la trace du complot et n'a pas cru devoir pour l'étouffer dans l'œuf, sortir des voies de la plus stricte légalité.

La sédition est partie d'une maison de débauche où les rebelles s'étaient rassemblés au nombre de 300 environ. Une vingtaine d'entre eux, partis à cheval sous le commandement d'un maréchal-ferrant, nommé Raphaël Pères, avaient coupé tous les fils du télégraphe, entre Grenade et Loja. Poursuivis par les troupes, ils se concentrèrent dans cette dernière ville, vous savez le reste. Le peu d'écho que ces démagogues ont trouvé autour d'eux, a dû leur prouver que les Espagnols sont trop attachés à la monarchie constitutionnelle et à l'antique foi de leurs pères pour être accessibles à de pareils entraînements. (Epoca)

TURQUIE.

Constantinople, 5 juillet.

Le sultan a définitivement dissous le sérail. Les sultanes, mères de princes, resteront seules au palais. Le sultan ne conserve que son épouse. Sa Hauteesse a mis le séraskier Riza-Pacha aux arrêts jusqu'à la reddition de ses comptes. Elle a fait arrêter le premier chambellan, soupçonné de malversations. Elle a réduit les dépenses et renouvelé le personnel de la cour ; elle inspecte tous les établissements publics en répétant : Il faut imiter les perfectionnements européens le plus promptement possible.

M. de Lavalette, reçu en audience par Abdul-Azis, en rappelant dans un discours que le dernier sultan, malgré d'immenses embarras, avait promulgué les chartes de Gulhané-Humayoum, a ajouté que ce sera la gloire du nouveau règne que d'achever une telle œuvre à laquelle les encouragements ne manqueront pas ; le concours moral de l'empereur Napoléon étant acquis à toute mesure intéressante la prospérité de l'empire.

Le sultan a répondu en remerciant l'empereur de sa haute bienveillance et en assurant qu'il mettrait tous ses

soins complétés, ceux de son frère, ainsi qu'à maintenir les bons rapports existant entre la Porte et le puissant empereur des Russes.

La sympathie publique pour le sultan va en augmentant; la nomination de Namick-Pacha, à cause du souvenir du massacre de Djeddah, a seule produit de l'étonnement.

D'après des renseignements positifs, le sultan aurait ordonné de vendre les diamans, de fondre les bijoux, ainsi que les meubles d'or et d'argent du sérail, pour payer les dettes de son frère. La somme qui en proviendra doit être plus que suffisante. (Presse d'Orient.)

HONGRIE.

Il n'y a aujourd'hui, sur les affaires de la Hongrie, aucun renseignement nouveau. La situation est ce qu'elle était hier, c'est-à-dire que, grâce au bon sens, à la modération dont les magyars ont fait preuve, l'Adresse, conçue dans la forme de celle de 1790, c'est-à-dire adressée à S. M. Impériale et Royale, implique la reconnaissance par la Hongrie de la légitimité du titre de roi de Hongrie, seul point sur lequel l'empereur François-Joseph était résolu à ne céder en rien. (Havas.)

AUTRICHE.

Vienne, 9 juillet.

Le conseil des ministres, qui a eu lieu hier à cinq heures au palais impérial, a été présidé par l'empereur et a duré jusqu'à huit heures du soir; la politique, notamment les affaires d'Italie, formait l'objet principal des délibérations. Ce matin est arrivé un major venant d'Italie en courrier. Il a été immédiatement reçu par l'empereur. (Gazette d'Augsbourg.)

PRUSSE.

On se préoccupait beaucoup en Prusse, depuis quelque temps, de savoir si le nouveau roi maintiendrait la vieille cérémonie de prestation de foi et hommage, en usage dans la monarchie, ou s'il donnerait satisfaction à certaines tendances nouvelles en supprimant cette ancienne coutume.

Les adversaires de cette formalité l'accusaient de ramener la Prusse aux mœurs féodales et de n'être plus en harmonie avec les idées modernes. Le roi Guillaume a pris un moyen terme; il annonce, par son manifeste, qu'il remplacera l'ancienne cérémonie par celle du couronnement solennel, une présence des Chambres, lequel aura lieu à Königsberg au mois d'octobre prochain. (Havas.)

SUISSE.

L'Assemblée fédérale, à Berne, vient de nommer le président et le vice-président de la Confédération. MM. Staempfli et Furrer ont été élus à une très-forte majorité. On connaît le caractère, le talent et l'esprit de modération de ces deux hommes politiques. (Constitutionnel.)

AMÉRIQUE.

La nouvelle de l'insurrection de Saint-Domingue, contre l'Espagne, serait contournée. Voici ce qui réellement aurait eu lieu :

« Les généraux dominicains Cabral, Sanchez, Valentin Baez et autres, naguère exilés de Santo-Domingo par Santana, et ardens partisans de l'indépendance dominicaine, avaient réussi à se jeter au milieu des populations mécontentes. Une insurrection grave et étendue avait éclaté sous leur direction : les villes de Lamotte, Neybe, Cerca, Saint-Jean avaient relevé le drapeau dominicain et protesté énergiquement contre l'usurpation espagnole. Elles avaient déclaré que, annexion pour annexion, et s'il fallait renoncer à l'indépendance, elles préféreraient leur incorporation à la république d'Haïti.

» En présence de ces graves manifestations, le gouvernement haïtien, jusqu'à la date des dernières nouvelles apportées par le packet des Antilles, gardait l'attitude de l'abstention et de l'observation.

» Le peu de troupes haïtiennes que par prudence et précaution on faisait stationner non loin de la ligne des frontières, n'avaient pas fait un pas au-delà de cette ligne. — Camus. (Journal des Débats.)

Pour extrait : JULES C. DU VERGER.

Paris.

12 Juillet.

Le dîner offert hier soir aux ambassadeurs siamois par le ministre des affaires étrangères, avait réuni 80 couverts. Les ministres étaient invités.

— A propos d'excursions, le roi de Prusse n'est pas le seul souverain attendu au camp de Châlons. Le roi des Belges y viendrait aussi et peut-être même serait-il accompagné de son gendre, l'archiduc Maximilien d'Autriche.

— A propos d'une brochure assez vive contre l'ancienne armée napolitaine, publiée à Paris, par M. le vicomte de Noë, un cartel avait été échangé entre le général Bosco et l'auteur de cet écrit.

Le duel entre le général Bosco et M. le vicomte de Noë n'aura pas lieu, l'intervention de hauts personnages du parti légitimiste à Naples et à Paris a empêché qu'il fût donné suite à cette affaire.

— Les pièces de 5 fr. sont revenues ! Tous les jours en arrivent de grosses cargaisons de Belgique d'où elles sont expulsées par le décret sur la valeur légale de l'or.

— Le *Moniteur* a annoncé que M. de la Guéronnière est nommé sénateur. — Tout le monde applaudira à une distinction si méritée, mais on regrettera dans le monde du journalisme le fonctionnaire plein d'aménité qui a dirigé le service de la presse pendant deux ans, et qui laisse les meilleurs souvenirs au ministère de

l'Intérieur.

— Par décret du 3 Juillet, M. Imhans, délégué du Conseil général de la Réunion a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. La direction de l'imprimerie et de la librairie vient de lui être confiée, en remplacement de M. de la Guéronnière, nommé sénateur.

— Le marquis de Lavalette, ambassadeur à Constantinople, vient d'être nommé grand-croix de la Légion d'honneur.

— Le comte Arèze ayant rempli sa mission près de l'Empereur, est reparti hier pour Turin. Pour extrait : J. C. Du Verger

Bulletin des Tribunaux.

AFFAIRE MIRÈS.

Une foule immense se pressait jeudi, dès dix heures aux abords de la 6^e chambre, où un fort détachement d'agents de police faisait un service très-rigoureux. Le bruit s'est bientôt répandu que le jugement ne serait pas rendu à l'ouverture de l'audience, mais à deux heures. En effet, on a fait passer quelques prévenus de mendicité et de vagabondage. L'audience a été suspendue une demi-heure, et à la reprise, M. Mirès a été amené, et M. le président Massé a lu un jugement fortement et longuement motivé par lequel MM. de Pontalba, Chassepot et de Poret ont été déclarés non responsables, attendu que, si on pouvait leur reprocher de la négligence dans leurs fonctions de membres du conseil de surveillance, ils n'avaient point sciemment concouru aux actes frauduleux reprochés à MM. Mirès et Solar.

M. le comte Siméon, au contraire, a été reconnu responsable civilement des faits reprochés aux deux prévenus.

En conséquence, MM. Mirès et Solar ont été condamnés au maximum de la peine édicté par les articles 405, 406 et 408 du Code pénal, c'est-à-dire à cinq années d'emprisonnement, à 3,000 francs d'amende et aux dépens.

M. le comte Siméon a été condamné aux frais comme civilement responsable.

La durée de la contrainte par corps a été fixée à un an pour MM. Mirès, Solar et Siméon.

M. Mirès paraissait très-accablé et, en entendant la peine, il a levé les mains au ciel, sans prononcer une seule parole.

Des groupes nombreux stationnaient aux environs du palais de justice, longtemps encore après le prononcé du jugement.

Pour extrait : J. C. Du Verger.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.
10 juillet. Masson (François-Joseph-Ernest).
Mariages
11 — Cat (Pierre-Joseph) et Calvet (Jeanne).
11 — Carbonel (Sylvain) et Blanc (Véronique).
12 — Bergougnoux (Etienne) et Gros (Marie).
Décès.
13 — Fau (Marie-Thérèse-Anne-Noëmi), née Lasserre, 23 ans.
13 — Duc (Pierre), propriétaire, 79 ans.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Dimanche, 14 juillet 1861
ROBERT LE DIABLE

Grand-opéra en 5 actes.
On commencera à 8 heures et demie.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vins et spiritueux. — Notre marché, malgré la réapparition de l'oidium dont on a parlé, est au plus grand calme. Le commerce ne semble pas attacher une grande importance à des bruits qui peuvent être intéressés et exagérés.

Une grande vente publique qui était annoncée pour le 3 courant, n'a pu avoir lieu; les acheteurs on fait défaut.

Les alcools baissent de 5 à 3 fr.; les 3/6 du Midi sont cotés 120 fr.; ceux du Nord, 92 fr. l'hect. Les tafias sont cotés 55 à 65 fr. l'hect.

Les eaux-de-vie d'Armagnac valent 110 fr. l'hect.

EYRAUD.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

COMMUNE DE CAHORS

Marché aux grains. — Samedi, 13 juillet.

	Quantités	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment.....	386	24 95	78 k. 240
Maïs.....	36	12 95	»

BULLETIN FINANCIER.
BOURSE DE PARIS.

11 juillet 1861.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
Au comptant :			
3 pour 100.....	67 60	»	»
4 1/2 pour 100.....	96 90	»	» 45
Banque de France.....	2855	»	»
	12 juillet.		
Au comptant :			
3 pour 100.....	67 70	» 10	»
4 1/2 pour cent.....	97 45	»	» 55
Banque de France.....	2857 50	2 50	»
	13 juillet.		
Au comptant :			
3 pour 100.....	67 65	»	» 05
4 1/2 pour 100.....	97 45	»	»
Banque de France.....	2857 50	»	»

Ancienne Briqueterie de la V^e ALAZARD, sise faubourg Cabessut.

Le sieur FERANDO a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bon à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

TABLEAU
DES DISTANCES
Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.

Eaux minérales de LAGARDE, près Gramat (Lot).

Dépôt à Cahors, chez M. Lafon, aubergiste; à St.-Céré, chez M. Camille.

Au moment où nous touchons à la saison des Eaux minérales, nous venons recommander au Public les Eaux de Lagarde, qui ont pris le rang qu'elles méritent, après l'analyse faite par les plus habiles chimistes de Paris, la science leur a reconnu des propriétés purgatives et diurétiques qui les distinguent de toutes les Eaux de même nature. Elles conviennent à tous les tempéraments.

Connues depuis longtemps des environs de Gramat, ces Eaux se sont fait connaître l'année dernière, dans le département, de la manière la plus satisfaisante. Nous sommes munis d'at testations d'un grand nombre de personnes parmi lesquelles figurent des médecins, qui, après les avoir expérimentées, ne peuvent trop se louer des bons effets qu'elles en ont retirés.

Les Eaux de Lagarde n'ont besoin, pour favoriser leur action, du secours

d'aucune substance étrangère : Elles agissent par leur propre vertu.

C'est principalement dans les embarras gastriques, les gastralgies, les constipations opiniâtres, les flatuosités, les migraines rebelles, l'appétence (perte d'appétit), les affections bilieuses, la mésestérie (carreau), les gravelles, (*) les coliques néphrétiques, les catarrhes de la vessie, la leucorrhée ou fleurs blanches, les bronchites et les catarrhes chroniques, la dysenterie des enfants; ces Eaux procurent des guérisons surprenantes.

Ces Eaux arrivent à Cahors et St-Céré tous les jours, puisées de la fontaine. Le propriétaire les délivre lui-même.

Un médecin est spécialement attaché à cette fontaine, il s'y rend tous les jours.

Le propriétaire, DARNIS.

(*) Le nommé M.***, guéri de la gravelle, habite Cahors.

CASTANET

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Cartes de Visite

Sur carton caoutchouc, émaillé riche.

— Bristol, (haute nouveauté.)

Billets de mariages, etc., etc.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS
CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

FONDERIE

Des Métaux, Fontes de Cuivre, Zinc.

Julia et C^e à Cahors.

A VENDRE

EN BLOC OU A PARCELLES

Une vaste MAISON

située à Cahors, rue Fénelon, dépendant de la succession de M. Albert Tester, dit Colony.

S'adresser pour traiter à M^e Labie, notaire, à Cahors, et pour visiter les lieux, à M^{me} Cayla, née Tester.

On donnera les plus grandes facilités pour le paiement.

COLLE BLANCHE
LIQUIDE

Cette colle s'emploie à froid. On peut s'en servir pour coller le Papier, le Carton, la Porcelaine, le Verre, le Marbre, le Bois, le Cuir, le Liège, etc. — Prix du flacon : 50 c. et 1 fr.

Poudre de Rubis

incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir tous les métaux. 1 fr. le flacon.

A Cahors, chez BAYLES, opticien.

A LOUER

1^o UNE MAISON

D'HABITATION AVEC JARDIN
Situés dans l'enclos St-Claire appartenant à M. Henri Chetlin.

2^o UN JARDIN

AVEC MAISON D'AGRÈMENT
Situés dans le même enclos.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à M. Bourdon, professeur au Lycée.

A VENDRE

par suite de décès

Une étude de notaire à Gourdon, chef lieu d'arrondissement, (Lot). — Bonne clientèle, grandes facilités pour le paiement. — S'adresser à M^e Lagarrigue notaire à Cahors, ou à M. Signer juge de paix à Muret (Haute-Garonne).

Le propriétaire-gerant : A. LAYTOU.